



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Saint-Denis, le

Service Prévention des Risques Naturels et Routiers
Unité Éducation Routière

Affaire suivie par Mme ANGAMA
Tél : 0262 40 27 55

lactitia.angama@i-carre.net

Cadre réservé à l' Administration

**DEMANDE D'AGREMENT POUR L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT CHARGE
D'ORGANISER DES STAGES DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE**

1ERE DEMANDE

MODIFICATION

RENOUVELLEMENT

Renseignements concernant le demandeur :

Nom : Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone : Adresse E-mail :

Renseignements concernant l'établissement :

Raison sociale de l'établissement :

.....

Adresse du siège social :

.....

N° téléphone : tél portable :

Mail :@.....

Adresse 1ère salle de formation

N° téléphone : tél portable :

Mail :@

Adresse 2ème salle de formation

N° téléphone : tél portable :

Mail :@

Adresse 3ème salle de formation

N° téléphone : tél portable :

Mail :@

Adresse 4ème salle de formation

N° téléphone : tél portable :

Mail :@

Statut juridique : nom propre SARL dénomination de la société.....
 association autre à préciser

N° de SIRET ou SIREN :

Je sollicite la délivrance d'un agrément pour l'exploitation d'un établissement chargé d'organiser des stages de sensibilisation à la sécurité routière.
Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et m'engage à signaler immédiatement tout changement de ma situation.

Fait à, le

SIGNATURE

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE

- Le formulaire de demande dûment renseigné et signé

Concernant le demandeur :

- Une photocopie d'un justificatif d'identité et d'état civil en cours de validité (CNI, passeport, titre de séjour).
 Un justificatif de domicile de moins de trois mois
 2 photographies d'identité identiques et récentes sur fond clair
 Une photocopie de l'attestation de formation initiale ou continue à la gestion technique et administrative d'un établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Concernant l'établissement :

- La justification au rôle de la cotisation foncière des entreprises ou une déclaration d'inscription à l'URSSAF
 La photocopie du titre de propriété ou du bail de location du local (1 an minimum)
 Une attestation d'assurance de responsabilité civile
 Le plan et le descriptif détaillés du local (avec dimensions exactes de chaque pièce, hauteur, largeur, longueur) superficie minimum de 35m² - disposer d'un éclairage naturel
 Des photos récentes du local (extérieur, réception, salle de code, isolation phonique, appareils audiovisuels)
 Le calendrier prévisionnel des stages pour la première année d'exercice de l'activité (à renvoyer pour chaque année d'exercice) ainsi que l'identité des animateurs désignés pour chaque stage.
 Le programme de formation de votre établissement

S'il est une personne morale, son représentant légal doit fournir :

- Un extrait K-Bis ou fiche INSEE de moins de trois mois.
 Un exemplaire des statuts enregistrés de la société
 Un extrait du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois.
 Si c'est une association, une copie des statuts de la déclaration de l'association au journal officiel et du mandat le désignant en tant que représentant de l'association.

Pour la (les) personne(s) désignée(s) pour l'accueil et l'encadrement technique et administratif des stages :

- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
 Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 Une copie du contrat ou de la convention la (les) nommant, précisant les délégations de pouvoir et de signature accordées ainsi que les responsabilités exercées.
 Une photocopie de l'attestation de formation initiale ou continue à la gestion technique et administrative d'un établissement chargé d'organiser des stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Pour chaque animateur (à minima un animateur psychologue et un animateur expert en sécurité routière)

- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
 Une photocopie de l'autorisation d'animer en cours de validité
 Un justificatif du lien contractuel entre exploitant et animateur pour l'ensemble des prestations mentionnées dans le calendrier prévisionnel.

Si l'établissement prévoit des séances de conduite à l'occasion des stages :

- Un justificatif de propriété ou de location des véhicules
 Une attestation d'assurance couvrant les dommages.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

**DEAL/SPRINR/UER
2, rue Juliette Dodu
CS 41009
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9**